

# Adoption de la nouvelle convention collective aux Entrepôts Jean Coutu



#

Samedi passé, le syndicat des travailleuses et travailleurs des Entrepôts Jean Coutu rencontrait ses membres pour leur présenter le fruit d'une négociation qui a duré deux ans.

En effet, le syndicat avait entrepris depuis 2010 une négociation basée sur les intérêts, sous les auspices de la Commission des relations de travail. Dans ce type de négociation inhabituelle, le syndicat et l'employeur se rencontrent pour trouver, conjointement, des solutions aux problèmes... qu'il faut d'abord définir ensemble !

Dans le cas du syndicat de Jean Coutu, il y a eu de nombreuses rencontres, avec le comité de négociation patronale, mais aussi la commissaire de la CRT, qui supervisait les travaux et servait d'arbitre. Régulièrement, le syndicat est allé consulter ses membres, afin de savoir s'il faisait bonne route.

C'est samedi que le comité de négociation syndical présentait le fruit de son travail : une convention collective avec plus d'une centaine de modifications. Une convention de 8 ans, qui assurera à la fois au syndicat et à l'employeur une paix syndicale relative (on ne sait jamais ce qui peut arriver) jusqu'en 2019.

C'est avec une forte majorité (87%) que les membres ont adopté les fruits du travail du comité de négociation, renouvelant ainsi leur confiance dans un processus qui a peut-être été long, mais productif !

**Source : <http://monteregiecsn.info/nouvelles>**